

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu, tenue le 21 avril 2026, à 18h30, au local 104.

ÉTAIENT PRÉSENTES EN SALLE:

MESDAMES :

Dominique Arsenault	Représentante des parents
Sonia Bergeron	Représentante des enseignants-tes
Rosalie Bérubé-Lalancette	Représentante des parents
Annick Boudreau	Représentante des enseignants-tes
Malory Grondin	Représentante des enseignants-tes
Émilie Hunter	Représentante des parents
Mariana Montoya	Représentante des parents

Absences:

Anne Sophie Duval	Représentante des parents
Audrey Fortin	Représentante des enseignants-tes
Véronique Morin	Représentante des parents
Lucie Tremblay	Responsable du service de garde
Alexandra Hudon	Membre de la communauté

Public:

Nathalie Larose

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Éliane Bouchard	Directrice par intérim
-----------------	------------------------

Madame Sonia Bergeron agira à titre de secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame la présidente par intérim du conseil d'établissement Rosalie Bérubé-Lalancette souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 33.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 21 avril 2026

Il est proposé par madame Malory Grondin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté.

ADOPTÉE

CÉ-25/26-26

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 18 NOVEMBRE 2025 ET SUIVIS

Il est proposé par madame Émilie Hunter et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 18 novembre 2025, tel quel, sans modification.

SUIVIS :

1. Supports à vélo : Aucune démarche n'a été entreprise à ce jour concernant l'installation de supports à vélo. Il est proposé de solliciter la collaboration de Line Bouchard, directrice générale des Loisirs du Trait-Carré, afin d'explorer les possibilités en ce sens. Mme Malory propose de faire les vérifications quant aux subventions possibles avec la ville.

ADOPTÉE

4. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Mme Nathalie Larose se questionne quant à l'utilisation des écrans au service de garde. Mme Éliane rappelle que toute utilisation doit faire l'objet d'une demande préalable à la direction. Les écrans doivent être utilisés avec modération et dans des contextes précis, tels que les moments de collation, certaines périodes nécessitant un retour au calme en classe, les activités comme Moozoom, les transitions de fin de journée lors des journées pédagogiques ou encore les activités récompenses de fin d'étape. Mme Éliane demande également qu'un suivi soit effectué concernant les moments où les écrans sont utilisés, afin d'assurer une utilisation cohérente et conforme aux orientations de l'établissement.

Mme Nathalie Larose se questionne quant à la campagne de financement pour le camp des Trois-Saumons, qui prenait la forme de la campagne Perfection. Elle s'interroge sur la possibilité de mettre en place un modèle favorisant davantage l'autonomie des élèves, par exemple par des initiatives comme le porte-à-porte. Cette idée sera présentée au personnel afin de recueillir leurs réflexions et envisager des pistes d'action adaptées.

Mme Nathalie Larose se questionne quant à la sécurité aux abords de l'école, notamment en lien avec la circulation automobile lors des périodes d'entrée et de départ des élèves. Malgré plusieurs interventions réalisées par la Ville, la problématique demeure préoccupante. Comme pistes d'action, il est proposé d'inviter les parents à signaler les situations problématiques en communiquant avec le 311 afin de faire des demandes d'intervention. Des rappels pourront également être effectués dans les communications destinées aux parents (Info-Parents) afin de sensibiliser à l'importance de comportements sécuritaires aux abords de l'école.

- 5. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES – PÉRIODE DE QUESTIONS**
- Aucune question n'est soulevée en lien direct avec les capsules de formation.
- CÉ-25/26-28 6. APPROBATION DES SORTIES ÉDICATIVES ET CULTURELLES (Art. 87)**
- Certaines sorties ont été approuvées hors séance par les membres du CE :
- Sortie au moulin des Jésuites le 24 mars, pour les élèves de 4e années : approuvée à l'unanimité
- Activités « Nager pour survivre » les 5-12-19 février, pour les élèves de 4e années : approuvée à l'unanimité
- Sortie au Cayon Saint-Anne date en fin d'année, pour les élèves de 4e années : approuvée à l'unanimité
- Il est proposé par madame Dominique Arsenault d'approuver les sorties pour l'année scolaire 2025-2026.
- APPROUVÉE**
- CÉ-25/26-29 7. APPROBATION DE LA MODIFICATION À L'HORAIRE - ACCUEIL DES FUTURS ÉLÈVES AU PRÉSCOLAIRE**
- Madame Éliane Bouchard demande l'approbation pour modifier l'horaire des élèves du préscolaire le 4 juin. Les enfants seront en congé afin de permettre au personnel d'accueillir les nouveaux élèves du préscolaire de l'année 2026-2027. De plus, il est demandé une modification d'horaire pour les quatre premières journées de l'année 2026-2027 pour permettre un entré progressive.
- Il est proposé par madame Mariana Montoya et unanimement résolu d'adopter la modification à l'horaire tel que présenté.
- ADOPTÉE**
- CÉ-25/26-30 8. ÉTAT DE LA SITUATION- BUDGET MI-ANNÉE**
- Madame la directrice, Éliane Bouchard, présente l'état de la situation pour le budget de mi-année. Elle informe que nous devrions terminer l'année à l'équilibre en raison d'une réinjection d'argent fait avec le ministère de l'Éducation.

- CÉ-25/26-31** 9. **CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION POUR L'ANNÉE 2026-2027**
- Madame la directrice, Éliane Bouchard, présente le document de critères de sélection de la direction pour l'année 2026-2027. Le document est reconduit sans modification et adopté par Mme Annick Boudreau.
- APPROUVÉE**
- CÉ-25/26-32** 10. **APPROBATION – RÈGLES DE CONDUITES ET MESURES DE SÉCURITÉ 2026-2027**
- Madame la directrice, Éliane Bouchard, demande l'approbation du conseil d'établissement afin d'ajouter la phrase suivante: « Les parents ont la responsabilité de collaborer avec l'école afin de soutenir les mesures disciplinaires déterminées par l'établissement. Selon la gravité des gestes posés, ils seront appelés à participer activement au processus d'intervention afin de favoriser la prise de conscience de leur enfant et de contribuer au maintien d'un milieu scolaire sécuritaires, respectueux et propice à l'apprentissage. »
- Il est proposé par madame Sonia Bergeron d'adopter les Règles de conduite et mesures de sécurité 2026-2027 en ajoutant la phrase proposée.
- APPROUVÉE**
- CÉ-25/26-33** 11. **APPROBATION – MODIFICATION À L'HORAIRE DE LA DERNIÈRE JOURNÉE D'ÉCOLE**
- L'équipe-école souhaite faire vivre des activités spéciales lors de la dernière journée d'école. Ils demandent de modifier l'horaire afin de faire une journée en horaire continu le 23 juin.
- Il est proposé par madame Émilie Hunter d'approuver la modification d'horaire.
- APPROUVÉE**
- CÉ-25/26-34** 12. **INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE**
- Aucun membre du service de garde n'est présent, cependant, Mme Éliane prend la parole afin d'informer les parents que nous sommes en sous-effectif pour le service de garde. Nous avons eu plus de 4 semaines avec 4 éducatrices en moins. Ce qui a occasionné beaucoup d'éclatement de groupe. La situation est loin d'être l'idéal. Dans les prochaines semaines, des arrêts de travail vont prendre fin.
- De plus, Mme Éliane informe les parents du conseil d'établissement, qu'elle est en démarche pour voir s'il est possible de fermer le service de garde à partir de 17h45 l'an prochain comme aucun enfant ne part entre 17 h 45 et 18 h 00. Les

membres du conseil d'établissement seraient en accord avec le fait que le service de garde ferme 15 minutes plus tôt l'an prochain.

CÉ-25/26-35

13. INFORMATION DE LA DIRECTION

Madame Éliane Bouchard prend la parole et informe les membres du conseil que l'équipe école avait mis en place un carnet de route afin de travailler les communications respectueuses dans l'école. Nous souhaitons diminuer les communications inappropriées entre les élèves. Le carnet de route est présenté aux membres du conseil d'établissement. Il est également mentionné qu'une activité récompense viendra clore chacun des cycles.

Madame Éliane remercie Mme Sonia Bergeron pour son excellent travail lors de son absence.

Mme Hudon, du Patro de Charlesbourg informe qu'il reste de la place pour l'offre de service de l'été 2026.

Le 25 mai prochain, les élèves du PEI de la Polyvalente de Charlesbourg animeront la 2e édition des olympiades à GM !

14. COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Madame Émilie Hunter fait le compte-rendu de la dernière rencontre du comité de parents au service scolaires des premières-seigneuries. Elle informe les membres de la nouvelle politique du service de garde qui devra maintenant offrir d'aide aux devoirs. Le service devrait être offert dès l'an prochain. Un questionnement sera aussi à prévoir quant à la liste de fournitures scolaires. Elle amène le point concernant les candidatures EHDAA. Une idée rapportée par une autre école est présentée : il s'agit d'une activité cardio-vasculaire consistant à faire des demi-périodes de travail intense en collaboration avec un autre collègue.

Madame Dominique Arseneault annonce que les mesures de la direction générale seront regroupées en 29 thèmes, ce qui facilitera les dépenses. Elle apporte aussi l'idée que le calendrier scolaire du secondaire a été analysé en lien avec les périodes d'examen, soulignant que celui-ci ne respectait pas le 180 jours de classe.

15. Autres sujets

15.1 Activités parascolaires

Madame Arseneault propose de discuter des activités parascolaires. Elle informe qu'il y a eu quelques incidents lors des matchs de soccer. L'arbitre était

un jeune qui ne connaissait pas tous les rudiments de ce sport, ce qui a créé une situation tendue. Un événement a notamment envenimé les échanges avec l'entraîneur de l'autre équipe. De plus, certains parents ont même fait preuve d'un manque de respect envers l'arbitre, ce qui a mené à l'interruption du match.

Un autre événement est arrivé cette semaine au hockey. Mme Arsenault déplore le manque de stabilité dans le coaching des équipes sportives de l'école Guillaume-Mathieu. Elle se questionne sur la méthode utilisée pour le recrutement des entraîneurs sur place et sur le fait d'inclure des parents dans l'encadrement. On remarque que les apprentissages socio-émotionnel demeurent à consolider et à travailler en dehors des contextes de match.

Mme Annick Boudreau propose qu'un contrat d'engagement soit signé par les parents en début d'année.

CÉ-25/26-36

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Mme Malory Grondin et unanimement résolu que la séance soit levée à 21:39. La prochaine séance aura lieu le mardi 19 mai 2026.

ADOPTÉE

La directrice

(S) Éliane Bouchard

Éliane Bouchard

La présidente

La secrétaire

(S) Rosalie Bérubé-Lalancette

(S) Sonia Bergeron

Rosalie Bérubé-Lalancette

Sonia Bergeron